

Paris, le 8 février 2019

Le Secrétaire Général

à

Mme Valérie Le Gleut,
Cheffe des services de l'encadrement de la DGRH

Madame,

Je souhaite attirer votre attention sur la période d'ouverture de la plateforme de saisie des demandes de mutations dans le cadre de la mobilité des IEN au titre de 2019. L'échéance est fixée au 25 février, ce qui pose un réel problème. En effet, la plateforme de saisie n'est pas encore activée dans la plupart des académies, or la période des vacances d'hiver débute pour la zone B. En l'état actuel des dates prévues, la période de saisie se situerait en totalité pendant la période de vacances pour cette zone. Cette situation serait aussi préjudiciable pour les collègues de ces territoires que pour les inspecteurs des autres zones qui souhaiteraient obtenir des renseignements sur des postes.

Il semblerait donc très souhaitable qu'un délai puisse être accordé ; un report de la date de fermeture de la plateforme au 11 mars, date de fin de la période des vacances d'hiver pour toutes les zones, serait de nature à mettre plus de sérénité dans ces opérations et permettrait aux inspectrices et aux inspecteurs de mieux préparer leur mouvement.

Je vous remercie par avance de votre bienveillance à l'égard de cette requête.



P. ROUMAGNAC